

Volume 2—Numéro 1 Avril 2024

UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR NOTRE MUNICIPALITÉ

Chers Aubertois et Aubertoises,

D'entrée de jeu, j'aimerais vous exprimer toute ma reconnaissance pour le soutien moral reçu de votre part lors de l'épreuve de santé qui m'a gardé hors circuit pour quelques mois à la fin de 2023 et au début de 2024. Je remercie M. Pierre Dumas qui a su prendre la relève, à titre de maire suppléant, pour que les activités du Conseil municipal n'en soient aucunement perturbées. Bien que ma réhabilitation physique ne soit pas encore complète, j'ai pu reprendre ma fonction de Maire dès le début de février dernier.

Comme vous le savez certainement, on ne manque pas de pain sur la planche dans l'ensemble des municipalités au Québec. Avec l'augmentation incessante des obligations administratives, avec les changements législatifs, les multiples programmes et les redditions de compte provenant de l'appareil gouvernemental à tous les niveaux, il s'ensuit une surcharge de travail vraiment importante pour nos employés. Ajoutons-y la difficulté de recruter et de retenir des employés motivés, dument qualifiés et expérimentés dans les rouages complexes de la comptabilité municipale et la recette est parfaite pour que les retards s'accumulent jusqu'à devoir reporter l'adoption de nos prévisions budgétaires. Mais enfin, nous y sommes! Voici d'abord quelques mots sur nos réalisations importantes de 2023 :

- La réfection des rues des Loisirs (remplacement du réseau pluvial et resurfaçage de la chaussée) et du Bouquet en partie (corrections au réseau pluvial et resurfaçage de la chaussée);
- La réfection du ponceau Duval sur la rue Principale Est;
- La construction de la nouvelle caserne de pompiers;
- Les interventions en matière de protection de l'environnement, notamment en identifiant et en cartographiant les herbiers à préserver au lac Trois Saumons et les zones de restriction pour les embarcations, la sensibilisation à la protection de nos sources d'eau potable, de même que l'inspection et la vérification de conformité de 50 installations septiques de plus de 25 ans sur l'ensemble de notre territoire;
- Les efforts déployés par le service des Travaux publics pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier, dont des travaux de pavage dans le rang des Jumeaux-Pelletier, sur la route du Tour-du-Lac-Trois-Saumons côté Nord et les routes Bélanger et du Lac-Trois-Saumons;
- L'acquisition et la distribution de composteurs domestiques et de contenants de cuisine, ainsi que les informations et formations concernant le compostage domestique;
- L'embauche d'une nouvelle employée en Loisirs et Culture et l'extension de l'horaire de travail de ce poste pour pouvoir déployer de nouvelles activités et ainsi mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos diverses clientèles, très bien exprimés lors d'un sondage réalisé auparavant auprès des citoyens et citoyennes de tous âges.

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Il semble bien que depuis la fin de la pandémie, bien des choses se soient complexifiées, entre autres dû au fait de l'explosion des coûts de tous les intrants – vous l'aurez remarqué aussi dans votre budget personnel – causée par une inflation galopante. Même si nous espérons sa résorption graduelle dans les prochains mois, de même que des taux d'intérêt moins élevés, nous devons absorber en 2024 les contrecoups de ces sursauts économiques.

Le Conseil municipal, résolu à limiter les impacts de la taxation municipale sur nos jeunes familles, nos personnes âgées et retraitées et sur nos gens vivant seuls, a misé sur des valeurs sûres et prudentes pour l'année en cours. Ainsi, les projets d'investissements jugés non prioritaires sont reportés par souci d'abord de consolider nos acquis et d'éliminer les dépenses superflues.

Par ailleurs, nous continuons de participer aux travaux d'analyse et de réflexion de notre projet de regroupement avec les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Roch-des-Aulnaies. Nous sommes à la dernière étape de ce long processus, bénéficiant du soutien technique du MAMH et d'un expert en fiscalité municipale, qui consiste principalement à examiner de près les divers aspects et impacts budgétaires qui découleront de cet éventuel regroupement.

POINTS FORTS DE NOS PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Assurer l'équité entre les contribuables bénéficiant des services d'aqueduc et d'égout sanitaire et ceux qui sont hors réseaux.

Établir nos coûts de fonctionnement en tenant compte de l'inflation.

- Indexation de
 - 4 % des dépenses de fonctionnement;
 - 4 % des coûts d'électricité;
 - 12 % des coûts d'assurances:
 - 15 % des frais d'administration sur les services rendus;
- Majoration de 4 % de la rémunération des employés permanents, des pompiers et des élus municipaux;
- > Contribution supplémentaire de 0,5% de la part de l'employeur au REER collectif des employés permanents.

Maintenir nos programmes d'aide directe aux contribuables

- Aide à la végétalisation des rives du lac Trois Saumons;
- Aide au remplacement d'installations septiques de plus de 25 ans, non conformes.

Effectuer des travaux de rénovation à l'édifice Desjardins (46, rue Principale Ouest)

- Remplacement de <u>l'unité de ventilation</u> (55 000 \$) et réparations à la <u>toiture</u> (25 000 \$), pour lesquels le financement est assuré en totalité par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).
- Améliorations à la partie du sous-sol qui sera dédiée à un service de garde éducatif à l'enfance, dont le financement est assuré en totalité par une subvention de 50 000 \$ accordé à notre municipalité par la MRC de L'Islet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants et par un emprunt municipal de 78 741 \$.

Procéder au transfert des sommes non engagées provenant de postes budgétaires inscrits au budget 2023, totalisant 424 199 \$, dans un fonds réservé qui apparaîtra aux états financiers anticipés au 31 décembre 2023, afin que ce fonds soit affecté aux prévisions budgétaires 2024.

Transférer, à même les surplus accumulés non affectés anticipés au 31 décembre 2023, la somme de 50 000 \$ pour équilibrer les revenus et dépenses apparaissant aux prévisions budgétaires 2024.

DÉPENSES EN IMMOBILISATION À EFFECTUER EN 2024

La Municipalité entend adopter un règlement d'emprunt de 637 718 \$ à financer sur cinq ans, pour :

- a) Des travaux de rénovation à l'immeuble Desjardins (46, rue Principale Ouest) afin de permettre la création d'un service de garde éducatif à l'enfance 78 741 \$ qui compléteront la subvention de 50 000 \$ mentionnée plus haut.
- b) Des travaux de rénovation au bâtiment de la station de traitement des eaux usées : réparations à la toiture 31 496 \$.
- c) Une acquisition pour la station de traitement des eaux usées : un surpresseur supplémentaire (substitut) 157 481 \$.
- d) Des travaux de drainage à proximité des numéros 42 et 46, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons pour corriger un problème récurrent de ruissellement et de débordement lors de fortes pluies 45 000 \$.
- e) Des travaux de voirie:
 - Pavage de la chaussée, rang des Jumeaux-Pelletier 75 000 \$;
 - Remplacement de ponceaux et resurfaçage de la route du Lac-Trois-Saumons 125 000 \$;
 - Resurfaçage du chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons Nord 125 000 \$.

Par ailleurs, la Municipalité bénéficiera du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du MAMH pour assumer en totalité les dépenses d'investissement suivantes à l'immeuble Desjardins (46, rue Principale Ouest) :

- f) Le remplacement de l'unité de ventilation 55 000 \$;
- g) Les réparations à la toiture 25 000 \$.

BUDGET 2024

Un autre règlement d'emprunt sera nécessaire pour notre participation au financement de la nouvelle caserne de pompiers. Le MAMH a en effet financé 78 % des coûts admissibles, ce qui signifie que des fonds doivent être empruntés pour financer les 22 % restants.

D'autre part, vous verrez dans le *Plan triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026* l'ampleur des investissements à venir dans la municipalité.

AUTRES PRIORITÉS

Le travail se poursuit avec la firme d'ingénieurs TETRA TECH qui nous accompagne dans l'identification des améliorations techniques à apporter à nos installations de traitement des eaux usées, à moyen terme, pour en arriver à pouvoir autoriser la construction de nouveaux immeubles résidentiels et commerciaux dans le secteur desservi par cette infrastructure.

L'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud poursuit le mandat donné, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, pour la protection de la qualité de l'eau du lac Trois Saumons et celle de nos sources d'eau potable.

Dans le but de détourner les matières organiques de l'enfouissement et pour nous conformer à nos engagements envers RECYC-QUÉBEC, nous mettrons en place en 2024 la collecte porte à porte des matières compostables (bacs bruns et contenants de cuisine) pour un grand nombre de citoyens.

TAXATION

En 2024, le montant total de nos dépenses devrait s'élever à 6 589 381 \$, dont 3 720 646 \$ seront affectés à des dépenses de fonctionnement.

Le taux de la taxe foncière générale applicable à tous les immeubles sera majoré de 4,9 %, pour atteindre 0.919 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière.

La tarification de services applicables sur la valeur des immeubles sera la suivante :

- > Réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire : majoration de 4% d'indexation au coût de la vie;
- Nouvelle taxe pour le compostage de 36.40 \$ par logement
- ➤ Vidange collective de fosses septiques : majoration de 13,5%;

La gestion du contrat de déneigement pour le chemin Leclerc : **30,8%** + frais d'administration de **10%**. <u>Explications</u> : La dernière soumission remontait à 2020. Celle de 2023 a provoqué cette hausse.

La collecte et le transport des matières résiduelles et recyclables : majoration de 4%.

Au cours d'un tel exercice de planification, votre Conseil municipal garde toujours en tête la nécessité d'améliorer les services à la population et de préserver ses infrastructures et sa bonne santé financière afin de ne pas hypothéquer l'avenir de la génération montante.

UN DÉFI DE TAILLE

Notre directeur général et greffier-trésorier, M. Gilles Piché, quittera ses fonctions à la fin du mois d'avril 2024. Malgré tous nos efforts de recrutement pour le remplacer, aucun candidat ni aucune candidate à ce jour n'a été à la hauteur de nos besoins et de nos attentes. C'est là l'une de nos préoccupations majeures en ce premier trimestre pour la bonne marche de l'administration municipale.

Bien des municipalités sont à la recherche de cette espèce rare qu'est devenu un directeur général et greffier-trésorier, c'est-à-dire une personne qui est prête à consacrer des heures – si interminables qu'il lui devient impossible de prendre ne serait-ce qu'une semaine de vacances complète – à des tâches parfois, disons-le, bien ingrates.

M. Gilles Piché a su relever ce défi pendant presque cinq ans dans notre municipalité et nous lui en sommes extrêmement reconnaissants. Au nom de votre Conseil municipal, je veux ici lui adresser nos sincères remerciements et lui souhaiter une retraite heureuse et sereine.

En terminant, j'adresse mes remerciements aux membres du comité qui a travaillé à l'élaboration des prévisions budgétaires de notre municipalité pour l'année en cours.

Ghislain Deschênes, Maire 28 mars 2024

SANTÉ-BIEN-ÊTRE-FAMILLES-AÎNÉS



UN PROGRAMME POUR LES PROPRIÉTAIRES DE PUITS PRIVÉS

Ce printemps, la Municipalité de Saint-Aubert participe au projet *Mon eau, mon puits, ma santé*, vous offrant l'opportunité de faire analyser l'eau de votre puits à un prix compétitif! C'est l'occasion idéale de connaître la qualité de votre eau et de protéger votre santé et celle de votre famille!

Consommer de l'eau de bonne qualité est essentiel pour la santé. Même si votre eau est claire, sans odeur et qu'elle a bon goût, elle pourrait contenir certains contaminants invisibles; et ces contaminants peuvent avoir des effets indésirables pour la santé, et la gastro-entérite n'est pas le seul. Toutefois, l'absence de maladies ou de symptômes ne veut pas dire l'absence de contaminants. C'est pourquoi le seul moyen de vérifier la potabilité de votre eau, c'est de la faire analyser.

Venez yous informer!

Une soirée d'information aura lieu le 17 avril 2024 à 19 h au Centre Yvon-Duval—5, rue des Loisirs.

Les détails concernant le fonctionnement du projet, les dates, et les tarifs des échantillonnages seront communiqués à ce moment et vous pourrez sur place vous procurer des bouteilles d'échantillonnage directement auprès de votre Municipalité, à un prix réduit qui comprend les bouteilles, le transport vers le laboratoire, l'analyse ainsi que les résultats qui vous seront envoyés directement.

Ce projet est réalisé en collaboration avec l'OBV Côte-du-Sud, la Direction de santé publique Chaudière-Appalaches, le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches ainsi que la chaire CIRUSSS de l'UQAR. Il est rendu possible grâce au financement du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Nous avons besoin de vous!

Il est temps de mettre à jour notre **politique Familles-Aînés** et de rédiger un nouveau plan d'action. Notre statut de **Municipalité Amie des Aînés (MADA)** sera également inclus dans cette politique renouvelée.

Des subventions importantes dépendant de ce statut que nous devons maintenir.

Tant les aînés que les familles ont une réalité dont nous voulons tenir compte pour les soutenir au mieux. Bien des enjeux sont sur la table : le logement, l'éducation, les activités, la santé et le bien-être, la culture, la sécurité et l'accessibilité, chez soi et dans les lieux publics en sont quelques-uns.

Sous la gouverne de la conseillère Lucie Turcotte, responsable de ce dossier, nous vous sollicitons si vous avez un peu de temps à offrir. Idéalement, nous aimerions réunir un comité de représentant.e.s de tous âges, depuis l'adolescence jusqu'à un âge avancé. Lors des premières rencontres, nous établirons une façon de travailler qui puisse convenir à tous les membres. Manifestez votre intérêt dès maintenant auprès de Florence Gauthier :

f.gauthier@saint-aubert.net 418 598-3368, poste 205



LE RADON DOMICILIAIRE TUE PLUS DE 1 000 QUÉBÉCOIS CHAQUE ANNÉE

L'Association pulmonaire offre une plateforme en ligne où vous avez accès aux données de mesures de radon de la région.

L'Association affirme que 18 % des résidences du Québec dépassent la directive nationale sur le radon et que très peu de propriétaires effectuent des travaux d'atténuation nécessaire à la protection de leur santé.

Sur le site de l'Association, un outil nous informe que dans notre région, 27 % des 297 demeures où l'on a mesuré le radon dépassaient la directive nationale. Vous pouvez consulter le site à l'adresse ci-dessous.

https://poumonquebec.ca/evenement/campagne-provinciale-desensibilisation-contre-le-radon/

LOISIRS—ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Un jardin communautaire dès ce printemps à Saint-Aubert

Plusieurs aînés nous ont mentionné dans un sondage qu'ils souhaiteraient disposer d'un espace communautaire pour jardiner et socialiser. Eh bien! Soyez au rendez-vous! La Municipalité met en place un jardin communautaire non loin du Centre Yvon-Duval dès ce printemps, grâce à une subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés.

Dans un premier temps, comme il s'agit d'un projet pour les aînés dans lequel ils doivent s'impliquer activement, nous sommes à la recherche d'une personne aînée à la coordination. Si vous avez le pouce vert et que vous avez la générosité de partager vos connaissances avec d'autres personnes, sachez que vous serez rémunéré pour ce travail qui vous demandera entre 5 et 21 heures par semaine selon l'avancement de la saison.

Votre horaire sera très souple, selon les besoins du groupe qui se formera. Tous les outils, le compost, les semences seront fournis, de même qu'une ressources extérieure pour diverses formations, comme par exemple en jardinage biologique. Les matériaux seront également fournis pour clôturer l'espace, fabriquer quelques boîtes de jardinage surélevées et un établi, le tout selon vos talents, vos goûts et vos besoins. **Votre participation sera entièrement libre et gratuite!**

Nous aurons donc besoin de pouces verts et de bricoleurs. Manifestez votre intérêt dès maintenant auprès de Florence Gauthier—f.gauthier@saint-aubert.net ou 418 598-3368, poste 205.

La Municipalité subventionne tous les jeunes de son territoire qui s'inscrivent à un camp de jour d'été, peu importe lequel, pour un tiers du coût d'inscription, jusqu'à un maximum de 100\$ par enfant et par saison.

L'enfant doit être domicilié à Saint-Aubert et le parent ou le tuteur doit fournir une preuve d'inscription et de paiement à la Municipalité.

Par ailleurs, cette année, le Camp Odyssée Trois-Saumons réserve cinq places par semaine pour les enfants de Saint-Aubert. Si cette option vous intéresse, inscrivez-vous d'abord à la Municipalité, auprès de M^{me} Linda Dubé : linda.dube@saint-aubert.net 418 598-3368, poste 203

Pour les détails et les tarifs 2024 de ce camp, consultez notre site internet: https://saint-aubert.net/fr/actualites/7507/subvention-pour-inscription-dans-un-camp-de-jour







BIENVENUE

BENVENUTO

WELCOME

WILLKOMMEN

BIENVENIDO

Ласкаво просимо

BIENVENUE AUX NOUVEAUX BÉBÉS — AUX ENFANTS ADOPTÉS BIENVENUE À TOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS!

Le samedi 1^{er} juin prochain, nous vous accueillerons ainsi que tous nos citoyens en début d'après-midi, lors de la Fête du voisinage et dans le cadre d'une activité porte ouverte à notre nouvelle caserne de pompiers (1, rue des Érables). De belles surprises vous attendent. Et toute la population est invitée à venir vous accueillir!

Inscrivez-vous d'ici le 3 mai auprès de Florence Gauthier: f.gauthier@saint-aubert.net - 418 598-3368, poste 205

Ласкаво просимо (prononcez Laskavo prosymo): Bienvenue en ukrainien

SÉCURITÉ—LOISIRS



ATTENTION À NOS PETITS S.V.P.

Les responsables à l'école primaire nous ont signalé de graves imprudences de la part des automobilistes dans la zone scolaire.

Un enfant n'a pas les même réflexes qu'un adulte et <u>la</u> zone de 30 km/heure doit être respectée pour les protéger.

Imaginez votre nièce renversée par un chauffard... Imaginez l'enfant de vos voisins, handicapé par la faute d'un conducteur distrait...

Imaginez le pire... et RALENTISSEZ!

Bibliothèque Charles-E.-Harpe

Voici quelques nouveautés maintenant disponibles sur nos rayons : Au loin, quelques chevaux, deux plumes, de Jean-Louis Milesi ; 100% Nature, de Marthe Laverdière ; Frappabord de Mireille Gagné ; Le banc du temps qui passe (méditations cosmiques) d'Hubert Reeves.

Nous invitons les petits à <u>l'heure du conte qui se tiendra le 10 avril à 10 h</u> à la bibliothèque. Une belle occasion de les initier au plaisir de fréquenter les livres, plaisir qui conduit à de belles découvertes et au bonheur d'apprendre.

Le printemps est arrivé! Profitez des journées qui allongent et du soleil qui nous réchauffe pour faire un bon ménage de votre liste de lecture. Votre bibliothèque s'engage à vous procurer les livres de votre liste, quitte à les faire venir de Percé, de Normétal ou de la Grande Bibliothèque à Montréal.

Ce service vous donne accès à plus de cinq millions de livres répartis dans près de 850 bibliothèques, et ce, tout à fait gratuitement!

Pour obtenir de l'information sur ce service, consultez le dépliant disponible à la bibliothèque ou rendez-vous à l'adresse, www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr CA/peb.



BIENVENUE DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

HORAIRE: mardi et jeudi, de 18 h 30 à 20 h mercredi, de 13 h à 15 h

418 598-3623, poste 9 bibliotheque@saint-aubert.net

Consultez notre page Facebook

GESTION DU BARRAGE AU LAC TROIS SAUMONS

L'installation des poutrelles au barrage a commencé bien avant l'arrivée du printemps cette année, ce qui est tout à fait exceptionnel, mais essentiel à cause de la faible quantité de neige dans les bassins versants.

Dès que les glaces se détacheront des rives, d'autres poutrelles seront ajoutées pour élever le niveau du lac jusqu'à 32 pouces environ lorsque le plan d'eau sera entièrement libéré de ses glaces.

HYGIÈNE DU MILIEU — LOISIRS — TOPONYMIE



La distribution de composteurs domestiques tire à sa fin. Il n'en reste que 50 à distribuer sur notre territoire hors périmètre urbain.

N'hésitez pas à faire l'expérience du compostage domestique. Vous profiterez d'un compost fait par vous-même, donc d'excellente qualité et gratuit et vous contribuerez à diminuer d'autant la facture de collecte, de transport et d'enfouissement des matières résiduelles.

Quel beau geste pour l'environnement!

Communiquez avec nous dès maintenant:

Florence Gauthier 418 598-3368, poste 205 ou f.gauthier@saint-aubert.net.



UN NOM POUR LE BARRAGE ET UN NOM POUR LE PARC MUNICIPAL PRÈS DE L'ÉGLISE

Après un appel à tous pour trouver un nom au barrage du lac Trois Saumons, il s'est avéré qu'il avait déjà un nom! La bonne nouvelle est que ce nom est celui qui a été suggéré par le plus de personnes: Barrage Edouard-Fortin. Nous allons maintenant vérifier que cette dénomination a été faite de façon officielle, c'est-à-dire enregistrée à la Commission de toponymie du Québec et que ce nom soit clairement affiché près du barrage. Merci pour votre participation!

Quant au parc près de l'église, vos suggestions ont été nombreuses et nous vous en remercions. Le choix du conseil municipal s'est arrêté sur Place du Faubourg.

HYGIÈNE DU MILIEU - ÉQUIPE MUNICIPALE



S.V.P. ne jamais jeter dans la toilette

- Lingettes à usage unique
- Produits d'hygiène féminine
- Médicaments
- Graisses ou huiles de cuisine
- Essuie-tout et mouchoirs de papier
- Déchets domestiques dangereux
- Cheveux
- Condoms
- Cotons-tiges
- Litière d'animaux
- Poissions d'aquarium
- Soie dentaire



Le système de traitement des eaux usées n'est pas conçu pour recevoir ces articles qui peuvent causer des bris d'équipement ou des blocages de canalisation, ce qui est malheureusement très fréquent. Concernant vos médicaments périmés, rapportez-les à votre pharmacien.

ALERTESMUNICIPALES

Soyez informés immédiatement!

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Choisissez le moyen de les recevoir.

Inscrivez-yous gratuitement! *

* Pour les résidents de Saint-Aubert seulement. N'oubliez pas de vous inscrire au service d'alertes municipales de la Municipalité. Choisissez la façon qui vous convient le mieux :

- Vous inscrire vous-même via le site internet <u>www.saint-aubert.net/</u>, au bas de la page d'accueil.
- Nous appeler pour que nous le fassions pour vous au 418 598-3368, poste 205.

Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité de Saint-Aubert. C'est gratuit et ouvert à toute personne intéressée par ce qui se passe à Saint-Aubert, qu'elle y réside ou non. Passez le mot!

Rendez-vous au bas de n'importe quelle page de notre site internet et cliquez sur *Je m'inscris*, comme sur l'image ci-contre.



POUR TOUTE URGENCE OU QUESTION CONCERNANT L'ENTRETIEN ROUTIER, COMMUNIQUEZ AVEC JOËL COULOMBE, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS 418 241-6089



Pour des informations au quotidien sur les actualités et les activités à Saint-Aubert, abonnez-vous à nos trois pages Facebook : <u>Municipalité Saint-Aubert</u> - <u>Loisirs Saint-Aubert</u> et <u>Bibliothèque Charles-E.-Harpe</u>.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire: Ghislain Deschênes

Conseillers et conseillères

District 1: Corrine Lizotte District 2: Lucien Pelletier District 3: Pierre Dumas
District 4: Mikaël St-Pierre District 5: Lucie Turcotte District 6: François Diguer

Gilles Piché, directeur général et greffier-trésorier Joël Coulombe, directeur des Travaux publics Linda Dubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Steeve St-Pierre, directeur du service Incendie

Geneviève Rioux, réceptionniste et adjointe administrative

Florence Gauthier, conseillère en communication, développement communautaire et projets spéciaux

Isabelle Bernier, technicienne en comptabilité Barbara Daris, agente en Loisirs et Culture

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou demande d'information

14, rue des Loisirs (Québec) GOR 2R0

418 598-3368 www.saint-aubert.net administration@saint-aubert.net